


**POLLUTION**

Peu à peu les communes se tournent vers le zéro phyto pour l'entretien de leurs espaces verts. Exemples avec celles du bassin versant du Scorff.

Hervé Cohannier

# « Un peu de trèfle, ce n'est pas gênant »

Depuis 2017, les collectivités ont banni de leurs usages les désherbants chimiques.

**D**epuis maintenant une dizaine d'années, les collectivités et intercommunalités bretonnes se sont engagées sur la voie d'un entretien plus naturel de leurs espaces verts. L'objectif est de diminuer l'utilisation de pesticides, notamment les produits phytosanitaires, afin d'éviter la contamination des eaux souterraines et de surfaces (ruisseaux, rivières, lacs, étangs...) par ces derniers. Promues par la Région, ces nouvelles pratiques vont au-delà de la loi qui, si elle prévoit l'interdiction de produits chimiques, autorise encore quelques exceptions, dans les espaces sportifs clos ou les

cimetières sans usage de promenade par exemple. « *La Bretagne veut se montrer particulièrement vertueuse dans ce domaine, car la Région recèle de nombreuses eaux de surfaces qui sont plus sujettes à la pollution que les eaux souterraines* », explique Stéphane Gourmaud, chargé de mission politique de l'eau à la Région, qui a créé en 2009 le label « zéro phyto » pour récompenser les meilleurs élèves. Dix ans plus tard, elles sont 300, représentant 25 % de la population bretonne, à avoir obtenu ce label. Sur le bassin versant du Scorff, qui couvre trente communes et plus de 770 kilomètres de cours

d'eau en comptant les affluents, elles sont plusieurs à s'être engagées dans cette démarche : Mellionec, Kernascléden, Inguiniel, Lignol, Quéven, Persquen, Locmalo, Berné et Pont-Scorff \*. Pour cette dernière, le travail mené en vue du label « zéro phyto » coule de source. « C'est la rivière qui fait la richesse de la commune, il est normal de la protéger, souligne la mairie de Pont-Scorff, qui a été labellisée en début d'année. Nous avons identifié les parcelles sur lesquelles l'eau peut ruisseler et donc emporter avec elle des polluants dans la rivière. Nous préférons ne pas traiter que de prendre le risque de voir des produits chimiques finir dans le Scorff. »

### Label « zéro phyto » pour Pont-Scorff

« On laisse venir les fleurs spontanément dans les chemins stabilisés et on passe la débroussailluse ou la tondeuse, poursuit-il. S'il y a un peu de trèfle sur la pelouse du stade, ce n'est pas gênant car il apporte de l'azote à l'herbe. On entretient, mais sur les bordures de chemin, plutôt que de traiter, on passe la tondeuse. Pour le cimetière, les allées minérales ont été abandonnées au profit du gazon, ce qui évite le recours à des produits phytosanitaires et réduit la fréquence des entretiens. Les agents

adhèrent à ce type de gestion plus subtile. »

Les actions menées depuis de nombreuses années par le Syndicat mixte du Scorff et désormais par Lorient Agglomération que ce soit auprès des communes, des agriculteurs ou des particuliers, afin de

## « La Bretagne veut se montrer particulièrement vertueuse dans ce domaine »

réduire les sources de pollution, ont prouvé leur efficacité. Aujourd'hui, les analyses d'eau réalisées tous les mois et transmises au service de l'État révèlent une « bonne qualité de l'eau ». « Cette qualité est un élément vital pour protéger la faune et la flore de la rivière, explique Marine Joguet, animatrice du contrat territorial volet urbain à Lorient Agglomération. Mais c'est aussi très important pour la santé des habitants car le Scorff est l'une des deux rivières qui alimentent le territoire en eau potable. » ■

\* Dans l'agglomération, Quistinic et Port-Louis sont également détentrices du label « zéro phyto ».



Henri Colomer

### Les particuliers concernés dès le 1<sup>er</sup> janvier 2019

À partir du 1<sup>er</sup> janvier 2019, les produits chimiques au jardin c'est fini ! Tous les produits appelés « pesticides » au sens large sont concernés par cette interdiction : fongicides, insecticides, nématicides, acaricides, herbicides et autres biocides d'origine chimique. Seuls les produits utilisables en agriculture biologique, ceux qualifiés à faible risque et les produits de bio-contrôle, c'est-à-dire qui utilisent des méthodes naturelles de protection des végétaux, resteront utilisables et autorisés à la vente. Cette interdiction vient s'ajouter à celle entrée en vigueur au 1<sup>er</sup> janvier 2017 pour les établissements publics et les collectivités prohibant ces mêmes produits pour l'entretien des espaces verts, forêts, promenades, voiries, terrains sportifs non clos et cimetière à usage de promenade.

**Pour tout connaître sur les alternatives aux pesticides, consultez le programme des prochaines animations sur les techniques de jardinage au naturel sur lorient-agglo.bzh (rubrique Vos services → Jardinage au naturel).**



AIDES

Grâce au Fonds chaleur, la blanchisserie de Kerhoas Services bénéficie du solaire thermique pour produire l'eau chaude de ses lave-linges.

## 80 degrés été comme hiver

**S**i le lave-linge n'est pas l'appareil électroménager qui consomme le plus d'électricité dans l'habitation\*, son utilisation à une échelle industrielle peut s'avérer gourmande en énergie. Dans les locaux de Kerhoas Services, à Larmor-Plage, le service de blanchisserie lave 350 à 400 kg de linge par jour, soit l'équivalent de 50 à 60

*nous recevons doit souvent être bouilli, explique son directeur. Nous utilisons également beaucoup d'eau chaude dans notre atelier de lavage de légumes que nous livrons à des restaurants collectifs. Et cet atelier est désinfecté plusieurs fois par jour avec un jet d'eau chaude. »*

« L'atelier est désinfecté plusieurs fois par jour avec un jet d'eau chaude »

« machines » maison quotidiennes. Autant dire que la consommation d'eau chaude pèse lourd dans la facture d'énergie de cet ESAT (établissement et service d'aide par le travail) spécialisé dans les services, qui emploie plus de cent personnes en déficience intellectuelle. « Notre consommation d'énergie est d'autant plus élevée que le linge que

Avec l'aide de Lorient Agglomération et grâce au dispositif Fonds chaleur, une étude a donc été menée afin de s'orienter vers une énergie renouvelable. « Malgré un investissement lourd, les projets sont rentables à terme grâce aux dispositifs de subventions et à l'augmentation des prix des énergies : fiscalité et prix de fourniture pour l'électricité, le gaz et le fioul en particulier, souligne Simon Charrier, en charge du Fonds chaleur à Lorient Agglomération. C'est pour cela que nous proposons un accompagnement technique neutre afin que les chefs d'entreprises puissent se décider en toute connaissance de cause. » Une vingtaine de dossiers sont actuellement à l'étude, que ce soit pour des installations solaires thermiques, du chauffage bois ou de la récupération de chaleur issue de la réfrigération ou de la congélation.

350 à 400 kg de linge sont lavés, séchés et repassés chaque jour.



Les Nouvelles de Lorient Agglomération / n°43 novembre-décembre 2018

Hervé Cochinier

Ainsi, les études menées pour le compte de l'ESAT ont permis de s'orienter vers la production d'eau chaude grâce à des panneaux solaires thermiques. L'installation, d'un coût de 28 000 euros, a bénéficié de subventions à hauteur de 65 % par l'Agence de l'environnement de la maîtrise de l'énergie (ADEME) et sera amortie sur 15 ans. Depuis le mois d'août, 24 mètres carrés de panneaux solaires fournissent une partie de l'eau chaude nécessaire à la blanchisserie. « Par une belle journée, l'installation produit 2 000 litres à 80 degrés, souligne Francis Dugay. S'il le faut, l'énergie supplémentaire est fournie par une chaudière à gaz et les résistances des machines à laver. » ■

**Pour bénéficier du Fonds chaleur, vous pouvez contacter Lorient Agglomération au 02 90 74 74 45**

\* Il est classé 9<sup>e</sup> en consommation d'énergie parmi les équipements courants de la maison selon l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (le 1<sup>er</sup> est le combiné frigo-réfrigérateur).



Sonia Lorec

## SOLENN

Alors que le projet Solenn, porté par Lorient Agglomération s'est conclu en septembre dernier, Martin Régner, ingénieur systèmes électriques intelligents à l'ADEME\*, revient sur les conclusions de cette expérimentation qui visait notamment à maîtriser notre consommation électrique.

## Des solutions intelligentes pour réduire sa consommation électrique

### Quel était l'intérêt d'un projet comme Solenn ?

Il faut rappeler le contexte particulier de la Bretagne, une « péninsule électrique » qui ne produit que 15 % de l'électricité qu'elle consomme. C'est pour cela que nous avons signé dès 2010, avec la Région, l'État, RTE et l'Anah, le Pacte électrique breton qui vise trois objectifs : la maîtrise de la demande en électricité, le développement des énergies renouvelables et la sécurisation de l'alimentation électrique. Le projet Solenn porte sur deux de ces objectifs et il a l'avantage de rassembler de nombreux partenaires dont deux associations de consommateurs, ce qui est unique dans ce type de projet. Et puis, le territoire de Lorient Agglomération est très volontariste sur les questions de transition énergétique.

### Quelles ont été les expériences menées pendant ces quatre années ?

Les expériences ont d'abord porté sur la maîtrise de la demande en électricité en sensibilisant et en formant les utilisateurs à mieux comprendre leur consommation grâce à un accompagnement individuel et des animations collectives portées par l'ALOEN, et avec les données individuelles issues du compteur communicant Linky. Ensuite, l'ana-

lyse des données agrégées et anonymes a permis de donner une vision globale de la consommation. Enfin, Enedis a testé le système d'écrêtement qui diminue la puissance électrique de chaque foyer pour laisser une puissance minimum en cas d'incident grave sur le réseau, plutôt que de couper intégralement toute une zone.

### Quels sont les résultats et les enseignements du projet Solenn ?

Les résultats montrent que la sensibilisation des foyers permet des économies allant de 2 à 7 % sur la consommation électrique, mais que l'information sur les données de consommation seule ne suffit pas. C'est l'accompagnement humain et la pédagogie qui facilitent la prise de conscience et l'action des usagers. On constate aussi que la mise en image des données de consommation du territoire est un outil précieux pour que les collectivités puissent suivre et évaluer leurs politiques énergétiques. L'écrêtement s'est aussi avéré efficace pour remplacer le délestage et pourrait s'appliquer à des territoires fragiles comme les îles bretonnes par exemple. ■

**Pour en savoir plus : [ademe.fr](http://ademe.fr) et [smartgrid-solenn.fr](http://smartgrid-solenn.fr)**

\* Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie.